

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET 2017

Conformément à l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

1- Présentation du Budget 2017 de la caisse des écoles

- Section de fonctionnement (dépendances et recettes) : 106 783.36 €
- Section d'investissement (dépendances et recettes) : 103 167.46 €
- Soit un Budget total de 209 950.82 €

VUE D'ENSEMBLE SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES

DEPENSES					RECETTES				
CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	BP 2016	CA2016	BP2017	CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	BP 2016	CA2016	BP2017
O11	CHARGES COURANTES	75 643.00	66 822.83	65 519	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	103 000.00	103 000.00	96 500,00
O22	DEPENSES IMPREVUES	1462.13	0	1 351.61	OO2	REPRISE EXCEDENT FONCTIONNEMENT(a près affectation en investis,)	12 335.13	12 335.13	10 283.36
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		77 105.13	66 822.83	66 870.61					
O42	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS - CESSION ACTIFS	38 230.00	38 228.94	39 912.75					
TOTAL FINANCEMENT SECTION INVESTISSEMENT		38 230.00	38 228.94	39 912.75					
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		115 335.13	105 051.77	106 783.36	TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		115 335.13	115 335.13	106 783.36

VUE D'ENSEMBLE SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

DEPENSES					RECETTES				
CHAPITRE	INVESTISSEMENT	BP 2016	CA 2016	BP2017	CHAPITRE	INVESTISSEMENT	BP 2016	CA2016	BP2017
2183	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	33 560,00	16 770.00	30 000.00	10 222	FCTVA	1 980.00	1 981.00	5 658.00
2184	MOBILIER	27 239,54	7 754.68	30 000.00	R001	REPRISE EXCEDENT INVESTISSEMENT	51 860.80	51 860.80	57 596.71
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS (EQUIPEMENTS – MATERIEL)	28 000.00	9 949.35	40 000.00	O42	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	38 230.00	38 228.94	39 912.75
O22	DEPENSES IMPREVUES	3 271.26	0	3 167.46					
TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT		92 070.80	34 474.03	103 167.46	TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSEMENT		92 070.80	92 070.74	103 167.46

Globalement ce budget 2017 présente une légère hausse de 1.23 % par rapport au budget 2016 et, ce malgré un contexte économique très dégradé.

L'élaboration de ce budget se fait selon le nombre d'élèves inscrits dans nos établissements. Ainsi globalement en 2016 le budget total par élève était de 240,61 €. Il atteint au BP 2017 un crédit par enfant de 247,30 €. (soit +2.78 %).

La caisse des écoles financée par le budget de la commune, prend en charge toutes les dépenses notamment les manuels et fournitures scolaires (gratuité totale pour les familles), les équipements pédagogiques, les sorties scolaires, les participations aux classes transplantées, les jouets et jeux pour les maternelles. Les crédits sont alloués par école, soit par classe soit par élève.

2- Evolution des effectifs scolaires

ECOLE	Niveau	2013/2014		écart 2013/ 2014	2014/2015		écart 2014/ 2015	2015/2016		écart 2015/ 2016	2016/2017		écart 2016/2017
		élèves	classes		élèves	classes		élèves	classes		élèves	classes	
MALRAUX	Maternelles	151	6	-11	152	6	1	165	6	13	162	6	-3
	Elémentaires	218	9	1	200	9	-18	198	8	-2	191	8	-7
PAGNOL	Maternelles	154	6	-10	151	6	-3	165	6	14	162	6	-3
	Elémentaires	217	9	4	224	9	7	211	9	-13	217	9	6
GAVOT	Elémentaires	117	5	0	115	5	-2	120	5	5	114	5	-6
	CLIS	9	1	-1	7	1	-2	3	1	-4	3	1	0
TOTAL	DES TROIS GROUPES	866	36	-17	849	36	-17	862	35	13	849	35	-13
Cumul par niveau	Maternelles	305	12	-21	303	12	-2	330	12	27	324	12	-6
	Elémentaires	561	24	4	546	24	-15	532	23	-14	525	23	-7
	TOTAL	866	36	-17	849	36	-17	862	35	13	849	35	-13